

L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISES SUR LE BASSIN D'AUBENAS : FAITES APPEL AUX EXPERTISES LOCALES POUR BOOSTER VOTRE PROJET !

La Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, bénéficie d'un réel dynamisme entrepreneurial (9 entreprises créées pour 1000 habitants – Insee 2016). Ce qui fait la force des projets, c'est la qualité de l'accompagnement qui peut être fourni. Sur le territoire, des experts peuvent être mobilisés pour guider et soutenir les porteurs de projets.



L'accompagnement à la création et reprise d'entreprise à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ardèche (CCI Ardèche)

L'accompagnement des futurs chefs d'entreprises est dans l'ADN de la CCI Ardèche. A Aubenas en 2018, 3 conseillers dédiés ont ainsi accueilli plus de 400 porteurs de projets issus du grand bassin d'Aubenas. Un entretien de découverte leur permet d'abord de mesurer l'avancement du projet mais surtout d'identifier les besoins de conseils et d'accompagnement.

Les « 10 clés pour entreprendre », réunions sur une matinée, permettent ensuite de donner gratuitement les principes de base pour réussir sa création ou sa reprise d'entreprise. Puis des stages de 5 jours et des accompagnements individuels plus longs

peuvent être proposés.

Enfin, la CCI Ardèche met en place des ateliers pratiques pour accompagner les micro-entrepreneurs dans leurs formalités.

Informations sur www.ardeche.cci.fr ou au 04.75.88.07.07

Créer une entreprise artisanale avec la Chambre de métiers et de l'artisanat Ardèche (CMA)

Pour réussir dans l'artisanat, la CMA Ardèche propose un accompagnement allant de l'idée initiale au lancement de son entreprise. Les collaborateurs de la CMA vous conseillent et vous orientent sur les aides possibles, pour faire de votre décision d'entreprendre, une réussite humaine, financière et professionnelle !

La CMA met en place :

1. Une information collective sur les étapes de la création/reprise d'entreprise organisée à Aubenas
2. Un accompagnement en formation pour transmettre les bases indispensables à la gestion d'une entreprise artisanale
3. Un suivi régulier avec un conseiller de la CMA de l'Ardèche : « Je lance mon projet » permet de bénéficier d'un accompagnement renforcé pour concrétiser et vérifier la faisabilité et la viabilité du projet.
4. Un financement avec le Prêt artisan Auvergne Rhône Alpes, prêt à 0% de 3 000 € à 20 000 €.
5. Une assistance aux formalités d'immatriculation.

Elle propose différents packs de formations pour appréhender de façon concrète les réalités et le quotidien d'un futur chef

d'entreprise, pour être accompagné par des conseillers sur la construction du projet d'entreprise et pour acquérir des méthodes et des connaissances nécessaires à la bonne conduite d'un projet.

Informations sur le site : www.cma-ardeche.fr

Pour tout renseignement : Joël DEROCLES - 04 75 07 54 64 - j.deroacles@cma-ardeche.fr ou Laure MONNERY - 04 75 07 54 65 - l.monnelly@cma-ardeche.fr

Initiative seuil de provence Ardèche méridionale

Cette plateforme, avec son antenne à la Pépinière d'entreprises l'Espéidou, est membre d'Initiative France, le 1^{er} réseau associatif de financement de la création d'entreprises. Elle propose :

- un accompagnement pour consolider les différents aspects liés à la création d'activité avec le concours de professionnels et de bénévoles qui étudient le projet, des permanences d'experts, des ateliers...
- des financements : prêt à taux 0 pour l'investissement matériel, le stock la trésorerie, des garanties bancaires...
- et du réseau pour les entrepreneurs et futurs entrepreneurs (le « Club Initiative » rassemble les porteurs de projets et les lauréats qui choisissent les animations correspondant à leurs attentes : matinales, afterwork, ateliers, formations, etc.)

Un parrainage bénévole par une personne d'expérience, par exemple un dirigeant d'entreprise, peut également être établi : un moyen supplémentaire pour avancer en confiance sur des domaines clés (le commercial, la gestion, etc.)

Contact : 04 90 30 97 15 ou www.initiative-sdpam.com/

La pépinière d'entreprises L'Espéidou à Lachapelle-sous-Aubenas

Propriété de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas, elle est gérée par le Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale.

Elle favorise la création d'entreprises par une mise à disposition attractive de locaux, couplée à un accompagnement personnalisé jusqu'à leur insertion dans le tissu économique local.

L'offre de la pépinière permet aux créateurs d'entreprise de bénéficier :

- de locaux adaptés à loyer modéré (bureaux et/ou ateliers) pour une durée de 4 ans,
- un accompagnement du créateur d'entreprise dans l'apprentissage de son nouveau métier,
- d'une mise en réseau avec des experts du monde de l'entreprise ,
- de services mutualisés (accueil commun, salle de réunions, fibre optique, ...) dans un environnement composé d'autres entrepreneurs.

L'Espéidou accueille à ce jour, une vingtaine d'entreprises et 3 structures d'appui au développement d'entreprises.

Contact : 04.75.36.37.00 ou contact@lespelidou.fr

Le service économie de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas vous renseigne sur l'action économique du territoire au 04.75.35.78.77 / economie@cdcba.fr